

Objet : Marché de travaux – REAMENAGEMENT ET RENOVATION ENERGETIQUE DU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO – actes modificatifs aux lots 01, 03, 05 et 07

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU la décision 167-24 en date du 04/07/2024, autorisant la signature des marchés des lots 02 à 09 ;

VU la décision 168-24 en date du 12/07/2024, autorisant la signature du marché du lot 01 ;

VU la décision 261-24 en date du 26/11/2024, autorisant la signature de l'avenant 01 au lot 09 ;

Considérant que des modifications en phase de chantier sont apparues nécessaires pour les lots concernés ;

## DÉCIDE

**Article 1 :** d'accepter et signer les actes modificatifs suivants :

Lot 01 Maçonnerie (SARL PORTILLO) : pas de modification du montant du lot

Lot 03 Peinture Sol Souple (SARL PORTILLO) :

- Montant initial du marché : 19 817, 50 € HT
- Montant avenant : 2 369, 75 € HT
- Nouveau montant du marché : 22 187, 25 € HT
- % d'augmentation : 11,95%

Lot 05 Menuiseries Bois (LOPEZ ET FILS) :

- Montant initial du marché : 14 440,00€ HT
- Montant avenant : 275€ HT
- Nouveau montant du marché : 14 715€ HT% d'augmentation : 1,90%


Lot 07 Electricité (EI JP FAUCHE) :

- Montant initial du marché : 25 961, 12 € HT
- Montant avenant : 871,60 € HT
- Nouveau montant du marché : 26 832, 72 € HT
- % d'augmentation : 3.44%

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le ..... **21 FEB 2025**

  
Le Président,  
Jean Louis JALLAT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

ACTE MODIFICATIF N° 01 <sup>1</sup>

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO - ROUTE DE RIA - 66500 PRADES  
SIRET : 200 049 211 00010

**B - Identification du titulaire du marché public**

SARL PORTILLO 17 AVENUE PLA DE DALT 66500 PRADES

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public:

Réaménagement et rénovation énergétique du siège de la CC - Lot 01 maçonnerie

Date de la notification du marché public : 18/07/2024

Durée d'exécution initiale du marché public : 20 semaines + 1 mois de période de préparation

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 8 611,00 €
- Montant TTC : 10 333,20 €

**D - Objet de l'avenant**

Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites par le présent avenant sont les suivantes : remplacement de la faïence murale par du revêtement PVC (postes 1.1.2, 1.1., 1.2.1 et 1.2.2) afin de limiter les nuisances liées à la démolition et les aléas liés à la mauvaise qualité du support.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

——— Oui

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Portillo Johanna Gérant	Prades le 18/02/2025	

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A : Prades, le ..... **21 FEV, 2025**

Le Président,  
Jean Louis JALLAT



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Prades....., le .....

Signature du titulaire, **SARL PORTILLO J.**  
17 av. Pla de Dalh - 66500 PRADES  
  
Tél. : 06 43 97 89 05



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS

**EXE10**

### ACTE MODIFICATIF N° 01 <sup>1</sup>

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO - ROUTE DE RIA - 66500 PRADES  
SIRET : 200 049 211 00010

#### B - Identification du titulaire du marché public

SARL PORTILLO 17 AVENUE PLA DE DALT 66500 PRADES

#### C - Objet du marché public

Objet du marché public :

**Réaménagement et rénovation énergétique du siège de la CC - Lot 03 PEINTURE SOL SOUPLE**

Date de la notification du marché public : **15/07/2024**

Durée d'exécution initiale du marché public : **20 semaines + 1 mois de période de préparation**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **19 817, 50 €**
- Montant TTC : **23 781,00 €**

#### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites par le présent avenant sont les suivantes :

- Travaux supplémentaires :
  - o Peinture complète bureau Directrice financière + bureau compta 1 et 2
  - o Peinture un pan de mur bureau Directeur
  - o Décapissage, pose toile de verre et peinture bureaux Urbanisme 1 et 2
- Travaux non réalisés : dépose sol et fourniture et pose sol souple dans la salle de réunion RDC

Cf. devis de l'entreprise joints au présent document.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non —

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **2 369, 75 €**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie



- Montant TTC : 2 843, 70 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 11.95%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 22 187, 25€
- Montant TTC : 26 624, 70 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
P. Pórtillo Johanna Créatrice.	Prades le 18/02/2025	

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A : Prades, le 21 FEV. 2025

Le Président,  
Jean Louis JALLAT



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Prades .....

Signature du titulaire, SARL PÓRTILLO J.  
17 av. Pla de Dalt 66500 PRADES

**SARL PORTILLO J.**

Peinture -Vitrerie -Plâtrerie -Isolation  
 17 AV. PLA DE DALT  
 PARC D'ACTIVITE PRADEEN  
 66500 PRADES  
 Tél : 04 68 04 88 02  
 Tél portable : 06 48 97 69 05  
 Fax : 04 68 04 88 02  
 Email : j\_portillo@orange.fr

**Devis**

COMMUNAUTE DE COMMUNE  
 CONFLENT CANIGO  
 66500 PRADES

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00000869	22/10/2024	CL00114	21/11/2024		

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONFLENT CANIGO					
PEINTURE INTERIEURE					
TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES					
BUREAU DIRECTEUR FINANCIER : Ponçage, rebouchage partiel et application d'un primaire d'accrochage	65,05	M2	8,50	552,93	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	65,05	M2	8,00	520,40	20,00
BUREAU COMPTA. 1 : Ponçage, rebouchage partiel et application d'un primaire d'accrochage	50,80	M2	8,50	431,80	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	50,80	M2	8,00	406,40	20,00
BUREAU COMPTA. 2 : Ponçage, rebouchage partiel et application d'un primaire d'accrochage	75,05	M2	8,50	637,93	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	75,05	M2	8,00	600,40	20,00
BUREAU 1 URBANISME					
Dépose de tapisserie, rebouchage partiel et application d'une couche d'impression	31,20	M2	10,50	327,60	20,00
Fourniture et pose de toile de verre maille standard	31,20	M2	16,30	508,56	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	31,20	M2	14,80	461,76	20,00
BUREAU 2 URBANISME					
Dépose de tapisserie, rebouchage partiel et application d'une couche d'impression	49,20	M2	10,50	516,60	20,00
Fourniture et pose de toile de verre maille standard	49,20	M2	16,30	801,96	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	49,20	M2	14,80	728,16	20,00
MOINS VALUS					
SALLE DE REUNION					
Dépose des anciens revêtements, réfection des anciens supports et évacuation des gravats en décharge publique	1,00	ENS	-150,00	-150,00	20,00
Fourniture et mise en œuvre de ragréage fibré U3	72,00	M2	-10,00	-720,00	20,00
Fourniture et mise en œuvre de sol souple de type -FORBO salon trafic- U3					

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
P4	72,00	M2	-43,00	-3 096,00	20,00
Fourniture et pose de plinthes ( ou contre plinthes ) et barres de seuil	36,00	ML	-12,50	-450,00	20,00

Devis valant QS (FTT) - Articles 13 & 14  
 CCAG Travaux - Dans l'attente rédaction  
 avenant.

le 05/11/2024.



Le Président,

Jean-Louis JALLAT

SARL PORTILLO J.  
 17 av. Pla de Dal - 66500 PRADES  
 Code APE : 4732A  
 N° Siret : 843848847  
 Tél. : 04 53 97 69 05

Condition de règlement :

Un acompte de 30% sera demandé à l'acceptation du devis. Pour acceptation, veuillez nous retourner un exemplaire de ce devis revêtu de votre signature et de la mention "BON POUR COMMANDE"

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	2 078,50	415,70

Total HT	2 078,50
Total TVA	415,70
Total TTC	2 494,20
Acomptes à régler	0,00
Net à payer	2 494,20 €





## SARL PORTILLO J.

Peinture -Vitrerie -Plâtrerie -Isolation  
17 AV. PLA DE DALT  
PARC D'ACTIVITE PRADEEN  
66500 PRADES  
Tél : 04 68 04 88 02  
Tél portable : 06 48 97 69 05  
Fax : 04 68 04 88 02  
Email : j\_portillo@orange.fr

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le 24/02/2025

ID : 066-200049211-20250221-DC202535-AU



DEVIS

COMMUNAUTE DE COMMUNE  
CONFLENT CANIGO  
66500 PRADES

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00000891	18/02/2025	CL00114	20/03/2025		

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Réaménagement et rénovation énergétique du siège de la communauté de communes Conflent Canigo					
Peinture intérieure bureau du directeur					
Rebouchage partiel, ponçage et application d'une couche d'impression	12,50	M2	8,50	106,25	20,00
Application de deux couches de peinture minérale	12,50	M2	14,80	185,00	20,00

**SARL PORTILLO**  
17 av. Pla de Dalt - 66500 PRADES  
Cof. A  
N° SIRET : 84384884700011  
Tél : 04 68 04 88 02

### Condition de règlement :

Un acompte de 30% sera demandé à l'acceptation du devis. Pour acceptation, veuillez nous retourner un exemplaire de ce devis revêtu de votre signature et de la mention "BON POUR COMMANDE"

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	291,25	58,25

Total HT	291,25
Total TVA	58,25
Total TTC	349,50
Acomptes à régler	0,00
Net à payer	349,50 €



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
ACTE MODIFICATIF N° 01 <sup>1</sup>

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO - ROUTE DE RIA - 66500 PRADES  
SIRET : 200 049 211 00010

**B - Identification du titulaire du marché public**

SARL LOPEZ 10 AVENUE PLA DE DALT 66500 PRADES

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public :

Réaménagement et rénovation énergétique du siège de la CC - Lot 05 MENUISERIES BOIS

■ Date de la notification du marché public : 18/07/2024

■ Durée d'exécution initiale du marché public : 20 semaines + 1 mois de période de préparation

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 440,00 €
- Montant TTC : 17 328,00 €

**D - Objet de l'avenant**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites par le présent avenant sont les suivantes :

- Travaux supplémentaires :
  - Fourniture et pose d'un vitrage feuilleté devant le vitrail situé entre bureau RH et accueil
  - Déplacement de deux placards (bureau investissement et bureau directeur)
- Travaux non réalisés : optimisation de la quantité de platelage dans les combles (35 ml contre 85 ml prévus).

Cf. devis de l'entreprise joints au présent document.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non —

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 275€

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Montant TTC : **330 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 1.90%



Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **14 715,00 €**
- Montant TTC : **17 658,00 €**

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Lopez Hauc Thérèse gérante	Prades 14/02/2025	

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A : Prades, le .... **21 FEV. 2025**

Le Président,  
Jean Louis JALLAT



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,



# LOPEZ Isidore & Fils MENUISERIE GENERALE

FABRICATION CUISINE - ESCALIERS - PORTES - FENETRES - PARQUETS

10 Avenue Pla Da Dalt - 66500 Prades  
Tel : 04.68.96.32.76 Portable : 06.22.94.73.97  
email : lopez.isidore@orange.fr

Envoyé en préfecture le 21/02/2025  
Reçu en préfecture le 21/02/2025  
Publié le 24/02/2025  
ID : 066-200049211-20250221-DC202535-AU



<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> DE00001518
<b>Date : 09/01/2025</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCC	08/02/2025	
<b>N° de TVA Intracom :</b>		

Communauté de communes  
Hôtel de Ville  
Route de Ria  
66500 PRADES

Qté	Description	P.U. HT	Montant HT	TVA
	Vitres 44.2 sur fenêtres bureau RC			
2,00	vitre de 500 x 1100 avec baguettes bois + pose	120,00	240,00	20,00
2,00	Vitre de 500 x 500 avec baguettes bois + pose	80,00	160,00	20,00
1,00	Vitre plein cintre de 1200 x 700 avec baguettes bois + pose	500,00	500,00	20,00
1,00	Dépose vitres existantes	150,00	150,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 050,00	210,00

Total HT	1 050,00
Total TVA	210,00
Total TTC	1 260,00
Net à payer	1 260,00 €



# LOPEZ Isidore & Fils MENUISERIE GENERALE

FABRICATION CUISINE - ESCALIERS - PORTES - FENETRES - PARQUETS

10 Avenue Pla Da Dalt - 66500 Prades  
Tel : 04.68.96.32.76 Portable : 06.22.94.73.97  
email : lopez.isidore@orange.fr

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le 24/02/2025



ID : 066-200049211-20250221-DC202535-AU

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> DE00001506
<b>Date : 16/11/2024</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCC	16/12/2024	
<b>N° de TVA Intracom :</b>		

Communauté de communes  
Hôtel de Ville  
Route de Ria  
66500 PRADES

Qté	Description	P.U. HT	Montant HT	TVA
	Travaux château Pams			
1,00	Vitre feuilleté de 82 x 110 + pose avec baguettes au RC photocopieur	150,00	150,00	20,00
2,00	Déplacement de 2 placards coulissant avec étagères et modification + repose	680,00	1360,00	20,00
35,00	Moins value pour passerelle combles	-68,00	-2380,00	20,00
1,00	Verrou à molette sur porte accès combles	95,00	95,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	-775,00	-155,00

Total HT	-775,00
Total TVA	-155,00
Total TTC	-930,00
<b>Net à payer</b>	<b>-930,00 €</b>



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

ACTE MODIFICATIF N° 01 <sup>1</sup>

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO - ROUTE DE RIA - 66500 PRADES  
SIRET : 200 049 211 00010

**B - Identification du titulaire du marché public**

SAS EI JP FAUCHE 19 RUE SAN JAUME 66500 PRADES

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public :

**Réaménagement et rénovation énergétique du siège de la CC - Lot 07 ELECTRICITE**

Date de la notification du marché public : **15/07/2024**

Durée d'exécution initiale du marché public : **20 semaines + 1 mois de période de préparation**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **25 961, 12 €**
- Montant TTC : **31 153, 34 €**

**D - Objet de l'avenant**

Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites par le présent avenant sont les suivantes :

- Travaux supplémentaires :
  - Mise en place de luminaires à détection dans les locaux : hall RDC, montée escalier, couloir R+1 x2, local copieur, cafeteria. (+ 2 542, 07€ HT)
- Travaux non réalisés : ceux prévus au poste 7.6 salle de réunion RDC (-1 670, 47€ HT)

Cf. devis de l'entreprise joints au présent document.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non —

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **871, 60 €**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



- Montant TTC : **1 045, 92 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **3.44%%**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **26 832, 72 €**
- Montant TTC : **32 1999, 26 €**

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Yoann JAKOBEIT, Directeur d'Agence	Prades, le 13/02/2024	 <p>E.I. JP FAUCHE 105 Rue des Frères-Vivants 66000 PERPIGNAN Tél : 04.68.56.67.32 info-perpignan@fauche.com</p>

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A : Prades, le .....**2.1.FEV. 2025**

Le Président,  
Jean Louis JALLAT



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

# Offre commerciale

Devis n° 0499501/00  
au 28/11/2024

À l'attention de

**COMCOM CONFLENT-CANIGO**  
RTE DE RIA  
66500 PRADES

**ECLAIRAGE CIRCULATION ET ACCUEIL**  
COMCOM CONFLENT-CANIGO  
RTE DE RIA  
66500 PRADES

Centre de travaux de Prades



**FAUCHÉ**  
Respaut

Centre de travaux de Prades

## Votre contact :

YOANN JAKOBEIT  
19 rue San Jaume  
66500 Prades  
04 68 96 42 98 - 06 26 64 20 19 - Y.Jakobeit@fauche.com  
APE 4321A  
SIRET 30825057000725

## Rattaché à l'agence :

Agence Fauché Perpignan  
105 rue des Frères Voisins  
66000 Perpignan  
info-perpignan@fauche.com  
Directeur d'agence : YOANN JAKOBEIT

## Siège social :

Electricité Industrielle JP Fauché  
6 route de Moissac  
82130 Lafrançaise  
05 63 65 65 20 - info@fauche.com  
308250570 RCS Montauban  
N° TVA FR 88 308 250 570  
SAS au capital de 1 376 000,00 €

**FAUCHÉ**  
Respaut



Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le 24/02/2025

ID : 066-200049211-20250221-DC202535-AU





Designation	Total
<b>1 - éclairage</b>	
1.1 - circulation R+1 remplacement des luminaires existants par un modèle similaire équipe de détecteur de présence et modification du câblage # ANDROMÈDE PLAF BACKLIT 60X60A # TELECOMMANDE POUR ANDROMÈDE + Sous-Total HT Section 1.1	857,72 €
1.2 - escalier remplacement des luminaires existants par un modèle similaire équipe de détecteur de présence et modification du câblage # RONDRO BALISOT DIAM 300MM 20W Sous-Total HT Section 1.2	513,47 €
1.3 - accueil RDC remplacement des éclairages en applique par des éclairages haut et bas de marque Itras focal 12w suppression des éclairages en plafond pour y positionner des détecteurs 7 APPLIQUE DECORATIVE 12W 3000K # Détecteur de mouvement 300° Max 400W 7m et H=2.5m Sous-Total HT Section 1.3	1 170,88 €
<b>Total HT Section 1</b>	<b>2 542,07 €</b>

Récapitulatif du devis	P. 3	2 542,07 €
Chapitre 1 - éclairage		
<b>Total HT</b>		<b>2 542,08 €</b>

Total général HT 2 542,08 €

Dont éco-contributions 1,94 €

Montant de la TVA à 20,00% 508,43 €

Total général TTC 3 050,50 €

Délai de règlement 30 jours date de facture

Acompte à la commande de 30,00% 915,15 €

Durée de validité de l'offre 1 mois

L'offre commerciale est constituée des pièces contractuelles suivantes, qui forment un tout indissociable, et dont le Client, en apposant sa signature, reconnaît avoir eu expressément connaissance et les accepter

1. Conditions Générales d'Affaires jointes en annexes, signées et paraphées

2. Offre commerciale

YOANN JAKOBEIT  
Directeur d'agence

Le client  
(Mention « Lu et Approuvé »)  
Date et Cachet de l'entreprise)



Centre de travaux de Prades

Dans le cas de réception avec réserves, celles-ci devront être énumérées de façon précise, exhaustive et s'il y a lieu, dûment documentées en annexe au procès-verbal de réception des ouvrages. Le délai pour le lever des réserves ne pourra être inférieur à 30 jours à compter de la notification du Procès-verbal de réception. La réception est réputée prononcée, dès lors que l'ouvrage reprend globalement sa valeur des charges. La destination ne peut être utilisée que dans le cadre des travaux pour lesquels elle a été prévue. Toute utilisation autre que celle prévue dans le contrat est interdite.

7.3. La réception ne peut intervenir qu'après avoir été précédée de la réception des travaux et de la vérification de la conformité de ces derniers avec les plans et les spécifications techniques. La réception est réputée prononcée dès lors que l'ouvrage reprend globalement sa valeur des charges. La destination ne peut être utilisée que dans le cadre des travaux pour lesquels elle a été prévue. Toute utilisation autre que celle prévue dans le contrat est interdite.

7.5. Si la réception est intervenue précédemment, les frais correspondants seront à la charge du Client, quelle qu'en soit la nature.

11- FORMALITES DE RECEPTION

11.1. Les Prestataires sont tenus de garantir l'exactitude et la validité des données fournies au Client. Toute inexactitude, modification ou omission de données peut entraîner la responsabilité des Prestataires. Les Prestataires sont tenus de garantir l'exactitude et la validité des données fournies au Client. Toute inexactitude, modification ou omission de données peut entraîner la responsabilité des Prestataires.

12- DIVERS

12.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

13- DIVERS

13.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

14- DIVERS

14.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

15- DIVERS

15.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

16- DIVERS

16.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

17- DIVERS

17.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

18- DIVERS

18.1. Le présent contrat est régi par le droit français. Les tribunaux de Prades sont compétents pour connaître de tout litige découlant de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

Conditions générales d'affaires

1- OBJET ET CHAMP D'APPLICATION  
1.1. Le présent contrat a pour objet la réalisation de travaux de maintenance et de réparation des équipements électriques et électroniques du Centre de Travaux de Prades. Le présent contrat a pour objet la réalisation de travaux de maintenance et de réparation des équipements électriques et électroniques du Centre de Travaux de Prades.

2- CONCLUSIONS DU MARCHÉ

2.1. Les présentes conditions générales de marché ont été établies par le Centre de Travaux de Prades. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

3- PRESSIONS

3.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

4- CONDITIONS D'EXECUTION DES TRAVAUX

4.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

5- REMISE EN MARCHÉ

5.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

6- HONORAIRES ET SECURITE

6.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

7- RESOLUTION DU MARCHÉ

7.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.

8- FORCE MAJEURE

8.1. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat. Le Client reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des clauses et conditions générales de ce contrat.